



Conseil de l'École doctorale ALLPH@ 20 mars 2023

La direction remercie les conseillers de leur présence et accueille Charles-Henri Lavielle des éditions Anacharsis, élu lors du dernier conseil au titre de personnalité extérieure.

Cerstin Bauer-Funke a exprimé le souhait de quitter le conseil à la rentrée 2023-2024, après y avoir siégé durant sept ans. Il est prévu de l'en remercier et de prendre congé d'elle par visioconférence lors du conseil de septembre. Seront conviées Nathalie Dessens et Emmanuelle Garnier.

Dans le même esprit, une réunion festive est prévue dès avril avec les doctorant.es élu.es, entrant et sortant, qui sera également l'occasion d'un partage d'expérience.

1. Vie de l'École doctorale (ED)

1.1. La Journée de rentrée de l'ED, le 7 novembre 2022, a été bien suivie : par un bon nombre des 69 primo-entrants et par quelques retardataires. Elle a rassemblé jusqu'à 78 auditrices et auditeurs. La nouveauté du « Cahier de bienvenue » a été appréciée, elle sera reconduite à la rentrée en augmentant un peu le tirage.

La tendance est à raccourcir l'intervention des acteurs du SEDoc et de la direction de l'ED pour donner la parole non seulement à l'École des Docteurs de Toulouse (EDT) mais aussi à la Mission Handicap, au SCD et aux doctorant.es, bien sûr (élu.es, associations). Les directions CREG, ERRAPHIS et LARA-SEPPIA étaient présentes et ont pu exposer le point de vue des unités de recherche (UR), en présentant les articulations UR/ED. Leurs interventions ont été appréciées et on pourrait admettre le principe d'un tour de rôle des UR aux prochaines journées de rentrée. Une EC de l'INSPE a eu des paroles très justes sur la relation encadré.es-encadrant.es qu'elle a qualifiée de « professionnelle, avant toute chose ».

La parole des doctorant.es pour les doctorant.es intéresse beaucoup.

L'un des avantages non négligeables de cette rentrée 2022 est que les impératifs des formations doctorales, et des demandes de validation, ont été bien compris.

Pour la rentrée prochaine, souhaiteraient pouvoir participer la cellule valorisation et le SCUIO-IP, deux services avec lesquels se sont engagées des collaborations.

1.2. Le zoom d'information ALLPH@, lundi 30 janvier 2023, sur les mêmes questions que la journée de rentrée, a également été suivi par une trentaine de personnes. La chargée de mission Handicap était là. Les doctorants étrangers et/ou éloignés sont satisfaits de cette opportunité, même si elle ne donne pas lieu à une validation d'heures-formation (3h pour la journée de rentrée qui est obligatoire).



1.3. La réunion d'information pour les mastérant.es, déplacée du mardi 7 mars au lundi 13 mars, a réuni 35 étudiants (mastérants et agrégatifs) désireux de faire une thèse, contre un peu plus de 70 en 2022 : probablement un effet du report. Elle a été marquée par une forte représentation des mastérant.es en recherche-crédation LARA-SEPPIA et LLA-Créatis, ainsi que du CEIIBA, et dans une moindre mesure d'ERRAPHIS. Forte présence également d'étudiantes étrangères (Amérique du sud et Ukraine). Toutes et tous potentiellement candidates et candidats à des CDU et décontenancés par le ratio 10 CDU (dont 1 UT3) pour un peu plus de 70 nouveaux inscrits chaque année. Christophe Alcantara (IDETCOM) a généreusement échangé avec l'auditoire au sujet des conventions CIFRE, de même que Charlie Marquis (Département Recherche, doctorat et valorisation, Université de Toulouse), Zoé Fafet et Veronika Nicolova (Chargées d'affaire à la valorisation de la recherche, UT2J). Leurs interventions s'inscrivent dans une suite d'initiatives visant à renforcer la part des CIFRE au sein des UR ALL-SHS, ce qui correspond aussi à une ambition de l'ANRT, laquelle déplore que les CIFRE ALL-SHS ne dépassent pas 11%. L'assistance a posé de nombreuses questions.

Pour mémoire :

L'entreprise reçoit une subvention annuelle de 14 000 €* pendant 3 ans pour l'embauche d'un doctorant. Le contrat de travail, CDI ou CDD de 3 ans, impose un salaire annuel brut au moins égal à 24 529,44 €* (depuis le 1^{er} janvier 2023). En harmonie avec l'arrêté du 26 décembre 2022 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel, une revalorisation du salaire brut annuel progressive interviendra sur quatre années consécutives, à savoir :

- En 2023 : 2 044,12 € brut/mois, soit 24 529,44 € brut/an
- En 2024 : 2 100 € brut/mois, soit 25 200 € brut/an
- En 2025 : 2 200 € brut/mois, soit 26 400 € brut/an
- En 2026 : 2 300 € brut/mois, soit 27 600 € brut/an

Enfin, les travaux du doctorant sont éligibles au crédit d'impôt recherche (CIR) selon les mêmes critères que pour tout chercheur travaillant dans une entreprise.

1.4. Est annoncé le calendrier CDU suivant : les dossiers sont attendus pour le 23 juin à midi, dernier délai. La procédure est entièrement dématérialisée. **La date des auditions est fixée au 30 juin.** On trouve l'ensemble des informations en ligne, à la rubrique « Financement Contrats doctoraux » (<https://allph.univ-tlse2.fr/accueil/financements-de-these/campagne-contrats-doctoraux-pour-lecole-doctorale-allph>). Elles figureront prochainement sur la page d'accueil.

☛ En 2024, les auditions CDU auront lieu le jeudi 4 juillet.

Le groupe de réflexion sur les critères d'attribution des CDU s'est réuni le mardi 13 juin. Ont été prises les deux décisions suivantes :

La décision 1 portait sur les critères eux-mêmes et l'intérêt d'utiliser une grille d'évaluation avec des notes chiffrées. Les présents étaient unanimement favorables à la grille de critères simplifiés proposée par l'ED. Les conseillères et conseillers présents aux auditions 2023 en ont donc usage. En 2024, on vise de collecter les grilles en fin de séance, pour voir si on peut en tirer des enseignements. A été écartée l'idée de faire remonter l'évaluation des dossiers écrits avant les auditions. On rappelle que les critères ont fait l'objet dès 2022 d'un affichage sur le site d'ALLPH@ (cf. Memento CDU à l'attention des candidat.e.s et des encadrant.e.s).

La décision 2 portait sur le mode de vote et de discussion. En 2022, le conseil avait opté pour un premier vote sur cinq noms, afin de dégager les candidatures fortes. Les votes suivants avaient départagé les candidatures médianes sur lesquelles on avait plus d'hésitations. Une fois établie la liste des admis, la discussion s'était engagée sur les candidatures "résiduelles", de manière que les directrices et directeurs d'unité puissent faire des retours constructifs aux candidat.e.s malheureux.es et à leurs encadrant.e.s. Ce mode de vote et de discussion paraît garantir une certaine objectivité, et des dérapages verbaux. La majorité des présent.e.s y souscrivait.



Afin d'entendre la frustration exprimée par certain.e.s collègues souhaitant une discussion plus large, qui ne porterait pas seulement sur les candidatures rejetées, le mode de vote et de discussion proposé pour 2023 est le suivant: une fois les auditions terminées, on organisera un vote consultatif à bulletin secret afin de distinguer et d'écarter les candidatures les plus faibles; le dépouillement sera suivi d'une brève et courtoise discussion sur les dossiers et auditions des candidat.e.s encore en lice, puis un ou plusieurs votes à bulletin secret auront lieu en vue de constituer la liste définitive des admis. L'expérimentation de ce mode de vote et de discussion permettra de se déterminer en connaissance de cause lors de la campagne CDU 2024.

En juin, ALLPH@ a obtenu un CDU supplémentaire pour les années 2023 et 2024, soit 10 CDU (UT2J) et 1 CDU (UT3). Dans la mesure où il n'y avait en 2023 que 12 candidatures CDU, les auditions ont été paisibles.

La VP-CR a donné suite à notre demande d'un contrat doctoral fléché Handicap pour 2023. C'est le doctorant CLESCO Amine El Atmani, classé premier parmi les dossiers remontés au ministère, qui l'a obtenu.

1.5. Attention, le deuxième **Zoom d'information ALLPH@** (plus spécifiquement dédié aux questions des validations et des CSI) devait avoir lieu le lundi 27 mars, il a été reporté au **jeudi 11 avril** de 12h30 à 14h, afin de pouvoir disposer du Guide des CSI rédigé par Sophie Périard (cf. guide joint).

1.6. Au titre des manifestations à venir :

- Réunion CIFRE, formation Inter-ED organisée par CLESCO, **lundi 15 mai, 14h-17h, AMPHI 417**
- Forum des encadrants ALLPH@ II (par zoom), **mardi 6 juin 2023, 12h30-14h**

1.7. Brefs comptes rendus de réunions

De nombreuses réunions ont eu lieu depuis la rentrée en lien avec des dynamiques à créer ou à renforcer.

1.7.1. Impulser **une nouvelle dynamique CIFRE**

1^{er} février 2023, réunion avec Charlie Marquis (chargé d'affaires à l'université de Toulouse) pour échanger sur la dynamisation des partenariats SHS ALL au sein d'ALLPH@.

Il est difficile d'identifier les CIFRE sur ADUM, quand les thèses ne se terminent pas en trois ou quatre ans. C'est ainsi que l'UT et ALLPH@ n'avaient comptabilisé qu'une seule CIFRE à ALLPH@ rattachée au LARA-SEPPIA. La doctorante en 8^e année de thèse a entretemps soutenu sa thèse, le 30. 3. 2023. Ont été repérées depuis ne thèse en CIFRE au CERTOP pour un doctorant en 6^e année. Une CIFRE en cours de signature au LERASS, une à LLA-Créatis. Des projets se dessinent du côté d'ERRAPHIS.

Après la réunion, Charlie Marquis a proposé de prendre part à la réunion d'information pour les Masters et de venir présenter son action lors du conseil de septembre prochain.

Il est prévu qu'il contacte les directions d'ERRAPHIS et LLA-Créatis pour évoquer les thèses CIFRE en particulier. Charlie Marquis prépare pour avril-mai un *syllabus* sur ses piliers thématiques qui ne seront pas exclusifs.



1.7.2. Pour des actions et des formations SCUIOP-IP à destination des doctorant.es

1^{er} décembre 2022, rencontre avec Fanny Verkampt (Directrice du SCUIO-IP, Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) et Sandrine Buc-Dufour (Responsable Administrative et Financière, Responsable du pôle Support, SCUIO-IP, docteure)

Cette rencontre faisait suite à une main tendue aux ED par Fanny Verkampt lors de la présentation du bilan de son service devant le CA, selon le principe que les doctorant.es sont aussi des étudiant.es comme les autres. Prenant en considération qu'ils/elles ont aussi des besoins en termes d'orientation, *a fortiori* de réorientation, si les métiers d'EC se révèlent ne pas être pour eux/elles, et, en général, quand le besoin d'un plan B se fait ressentir.

Cette première réunion s'est tenue en présence d'Alexia Rosso, doctorante CREG, disponible et intéressée (depuis élue ALLPH@) et on a retenu le principe, d'une part, d'associer les doctorant.es au forum la Tête de l'emploi et, d'autre part, de mettre en place des formations spécifiques sur leur orientation et leur insertion.

Cette réunion s'est prolongée le jeudi 16 mars avec Danielle Deymier (Responsable du Pôle Développement Milieux Socio-économiques/ Référente Entrepreneuriat, SCUIO-IP) et Laure Larcher (Assistante de développement des missions et projets, SCUIO-IP). Alexia Rosso était également présente. Après s'être accordées sur le fait qu'en dehors de la Tête de l'emploi, les formations existantes au SCUIO-IP sont peu adaptées aux besoins exprimés par les doctorant.es, tenant compte des remarques qu'Alexia Rosso avaient pris la peine de mettre par écrit pour le SCUIO-IP, on convient qu'une formation comme « Identifier ses compétences », un peu réadaptée à des profils bac+5... ou en sciences humaines, pourrait-être très utile. Les doctorant.es ont parfois « la sensation qu'une conséquence de l'extrême spécialisation sur un sujet qu'implique le doctorat peut faire perdre de vue toutes les choses pratiques et applicables au monde du travail que l'on maîtrise par ailleurs : autonomie dans le travail et la recherche documentaire, capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction, de présentation, de transmission devant des groupes de personnes ou des équipes de travail, par exemple (en fait, les compétences de cadres) ». La possibilité d'une sorte de bilan de compétences, pour les doctorant.es qui souhaitent se réorienter, ou qui se sentent perdu.es en cours de thèse, serait très important.

Si l'on pouvait créer de nouvelles formations, une formation/présentation des métiers/des concours de la fonction publique hors enseignement (collectivités etc.) serait très utile pour envisager une valorisation des compétences et connaissances acquises pendant le doctorat après la thèse.

Les deux interlocutrices du SCUIO-IP ne se jugeaient pas les mieux adaptées au projet mais Laure Larcher nous a transmis depuis de nombreuses annonces extrêmement intéressantes. Elle a aussi réalisé un très beau PADLET qu'elle présentera notamment lors de la journée de rentrée ALLPH@ 2024. Elle viendra nous parler de tout ce que le SCUIO-IP a mis en place pour les doctorantes et doctorants lors du conseil de septembre.

Merci à Alexia Rosso pour les éléments de compte rendu ci-dessus.



1.7.3- À l'occasion de de son 75e anniversaire, la Commission franco-américaine Fulbright était présente à Toulouse les 16 et 17 mars 2023. La direction d'ALLPH@ s'est jointe à la VP-Recherche pour rencontrer Céline Ouziel (responsable du programme Fulbright assistant de français) qui a présenté l'ensemble du **dispositif Fulbright**. Le programme de bourses Fulbright Étudiant a été développé grâce au concours financier du Ministère des Affaires étrangères français et du Département d'État américain. Il est destiné à faciliter la mobilité des étudiants français qui souhaitent préparer un diplôme de niveau Master ou Doctorat aux Etats-Unis, quel que soit le domaine d'étude. C'est aussi Fullbright qui gère les assistants de langue française aux États-Unis. Les bourses sont obtenues au terme d'un processus d'examen exigeant, mais qui garantissent une vie confortable sur place. Il faut être prêts aux différences culturelles (universités de filles, de personnes racisées...). Pour son 75^e anniversaire, Fullbright propose aussi une programmation culturelle, avec, entre autres une série de 8 podcasts intitulés « 48-23 #MeetOurFulbrighters » et des cafés scientifiques.

1.8. Point sur les cotutelles

Pour cette année 2022-2023 : 31 cotutelles + 3 en cours de signatures (9,14% + 3 envisagées et 8 expirées).

ALLPH@ vise de créer un annuaire dynamique des cotutelles, afin de mieux voir comment se dessine son internationalisation (43% de doctorants étrangers).

1.9. Inscriptions, soutenances et abandons

371/372 inscrit.es (*375 au 20.7.*). Pour la 3^e année consécutive, l'ED de l'UT2J qui accueille le plus grand nombre de doctorant.es. Un fait porté à la connaissance de la VP-CR dans l'espoir d'obtenir un ou deux contrats doctoraux supplémentaires.

44 soutenances en 2022, Le 30 mars 5 soutenances supplémentaires auront été soutenues. On constate que les lettres d'engagement des directions de thèse pour les doctorant.es historiques (8^e et 9^e année) commencent à porter du fruit.

// **Enquête interne Abandons** par Roukiat Moindze

20 en 2019

24 en 2020

24 en 2021

20 en 2022

1.10. Séminaires ALLPH@

- ✓ Proposition de séminaire interdisciplinaire ALLPH@ 2023-2025 Muriel Plana (LLA-CREATIS) & Nathalie Vincent-Arnaud (CAS) : « Développer la critique esthétique et politique de la littérature et des arts contre les (auto)censures sociales et morales en recherche et en pédagogie »



- ✓ Journée Pro du CAS prévue le 3 avril 2023 a été reportée
- ✓ Les deux séances du Séminaire fédérateur ALLPH@ Recherche-Création/ Création-Recherche 2022-2023 sur le thème de la « déambulation comme méthode » a bénéficié d'une large audience, y compris de doctorant.es n'appartenant pas aux UR qu'on associe traditionnellement à ce champ. On envisage une 3^{ème} journée en octobre.

Serge Cardinal, professeur titulaire au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal, sera *Visiting Professor* à ALLPH@ en 2024. Ses recherches portent sur les dimensions sonores et musicales du cinéma et des arts médiatiques, sur les philosophies du cinéma et sur l'acteur de cinéma. Dossier co-porté avec Patrick Barrès pour le LLA-Créatis.

Le thème du séminaire Recherche-Création/ Création-Recherche 2023-2024 sera « Les archives en corps » dont Aline Wiame (ERRAPHIS) a rédigé l'argumentaire. Serge Cardinal y prendra part.

- ✓ Il reste à fixer en septembre 2023 des dates de réunion pour les groupes de réflexion sur les thèmes suivants : **commissions d'inscription en thèse au niveau des UR et de l'ED, articulation des formations doctorales UR/ED, relation Encadré/Encadrant.**

1.11. Le Conseil prend connaissance du budget prévisionnel de l'ED ALLPH@.

2. **Charles-Henri Lavielle se présente et présente les Éditions Anacharsis.** Il a apporté avec lui de nombreuses publications emblématiques d'Anacharsis qui circulent de main en main.

Pour mémoire, Charles-Henri Lavielle a fait ses études à l'université du Mirail, une dénomination à laquelle il tient. Après avoir abandonné sa thèse sur les mercenaires dans les armées vénitiennes au XIV^e et XV^e siècle, il fonde en 2000 avec son camarade Frantz Oliivié les éditions Anacharsis.

Sous les auspices du mythique barbare « éclairé, frotté de philosophie, et mis à mort par les siens parce qu'il était soupçonné de vouloir pervertir leurs mœurs », les éditions Anacharsis sont spécialisées dans la publication de récits de voyages, d'essais et d'autres textes ayant en commun le thème de la rencontre entre les cultures lointaines, la défense des cultures anciennes, et le questionnement sur l'altérité.

Le catalogue des éditions Anacharsis, qui publie en moyenne huit à dix livres par an, compte un peu plus de 160 ouvrages répartis en cinq collections. La collection « Famagouste » publie des textes inédits, romanesques ou historiques, venant de pays ou d'un temps souvent lointains (d'Indonésie, d'origine Aztèque, scandinave...), pour passer « derrière les chatolements d'un exotisme de pacotille ». Le nom de la collection « Fictions » en dit l'objet, mais la collection veut se développer au-delà des catégories, des attendus et « des habitudes molles ». Ancrée dans la puissance des idées, la collection « Essais » reflète « des réflexions de fond, menées dans les espaces variés de l'anthropologie, l'histoire, la philosophie ou la littérature », tandis que « Les ethnographiques » « restitue[nt] des enquêtes au long cours, des rencontres en forme



d'apprentissage du monde tel qu'il bouge, et porte[nt] un autre regard sur les différences ». La collection « Griffe » reprend en format poche les titres des différentes collections.

En 2012, Anacharsis a changé de statut pour passer de celui d'association à celui de Coopérative (SCIC). En 2017, Charles-Henri Lavielle cofonde et organise avec l'université Toulouse Jean-Jaurès, le théâtre Garonne et la librairie Ombres blanches, le festival *L'histoire à venir*.

La maison d'édition de Charles-Henri Lavielle veut explorer des horizons méconnus ou mésestimés de la pensée et de l'écriture, à la confluence des sciences humaines et de la littérature. La recherche représente pour lui une dimension fondamentale. C'est pourquoi la rencontre et l'échange avec les doctorants et doctorantes, avec les chercheuses et chercheurs d'ALLPH@, qu'il connaît déjà pour certains, notamment au sein de FRAMESPA et Il Laboratorio, l'intéressent. Malgré ses craintes de ne pas pouvoir être présent à toutes les réunions du Conseil, espérant que des dates données très en avance le lui permettront, c'est volontiers qu'il rejoindra le Conseil.

3. Les comités de suivi individuel

Le comité de suivi individuel (CSI) a été introduit dans la réglementation nationale en 2016. Ses objectifs et modalités de mise en œuvre ont été précisés en août 2022, dans le cadre de la révision de la réglementation nationale. Ils ont également fait l'objet d'une décision de la Commission recherche de l'université en date du 26 janvier 2023.

Sophie Périard travaille actuellement à la réalisation d'un Vademecum CSI.

Voici en gros ce qui y figurera au titre d'ALLPH@.

Le CSI est composé au cours de la 1^e année et au plus tard un mois avant sa première réunion. Le CSI est mis en place pour toutes les thèses, y compris les thèses qui ont démarré avant le 1 janvier 2023 et celles qui sont préparées en cotutelle de thèse.

Il appartient à la direction de thèse, en concertation avec le doctorant ou la doctorante, de faire une proposition de composition du CSI.

Les membres du CSI sont nommés par l'école doctorale, après avis de la direction de l'unité de recherche.

L'école doctorale veille à ce que dans la mesure du possible, la composition du CSI du doctorant ou de la doctorante reste constante tout au long de son doctorat. Cette composition est régie par les principes suivants :

- le CSI comprend trois membres
- il comprend au moins un spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse,
- il comprend au moins un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail du doctorant (hors périmètre CNU de la direction de thèse),
- le CSI comprend un membre extérieur à l'établissement.

Les membres du CSI sont titulaires d'un doctorat. Les exceptions font l'objet d'une demande préalable à l'école doctorale.



Les membres du CSI ne participent pas à la direction du travail du doctorant ou de la doctorante. Ils ou elles peuvent être membres du jury de soutenance mais ne seront pas rapporteur.es.

Le CSI assure un accompagnement pendant toute la durée du doctorat. Il est réuni obligatoirement avant chaque réinscription (avant l'inscription en 2^e année, puis chaque année) et **sauf exception, avant la mi-juillet**. Les documents sont attendus deux semaines avant la tenue du CSI.

Le format des documents ainsi que les modalités de transmission sont définis par l'ED. Ils sont téléchargeables sur le site d'ALLPH@ à la rubrique « CSI et valorisation de la thèse » : <https://allpha.univ-tlse2.fr/accueil/csi-et-valorisation-de-la-these/comites-de-suivi-de-these>.

Les entretiens sont organisés sous la forme de trois étapes distinctes :

- présentation de l'avancement des travaux et discussion,
- entretien avec le doctorant ou la doctorante **sans la direction de thèse**,
- entretien avec la direction de thèse **sans le doctorant ou la doctorante**.

Ces trois étapes peuvent se tenir à des moments ou jours différents, en présentiel ou en distanciel. La première étape peut se tenir en public. Les deux autres se tiennent à huis clos.

Les membres du CSI désignent parmi eux un.e référent.e de séance (qui peut ne pas être le référent.e CSI enregistré dans ADUM). Celui-ci ou celle-ci est chargé.e de veiller au bon déroulement de la réunion.

La direction d'ALLPH@ exprime sa compréhension pour la lassitude qui gagne les enseignants-chercheurs à la perspective de ces nouvelles charges administratives sans la moindre décharge. Elle s'emploiera au minimum à défendre le principe d'une rétribution et/ou d'une reconnaissance pour cette nouveauté.

Ayant à traiter les cas de harcèlement, de non-encadrement, voire d'abandon des doctorant.es (à peu près 10%), les directeurs d'ALLPH@ sont globalement favorables à ce dispositif que la précédente direction avait d'ailleurs instauré sous une autre forme (CSI dit « méthodologiques » à partir de la 3^e année d'inscription).

4. La parole aux doctorants

En attente du renouvellement de leur représentation au conseil d'ALLPH@, les doctorant.es reviennent rapidement sur la Journée « Financements de thèse » (30 janvier 2023) et leur Journée d'étude « Les Lutttes et les Rêves » (21 avril 2023). Les deux manifestations ont paru très intéressantes à celles et ceux qui les ont suivies. L'audience a d'ailleurs été nombreuses. Un compte rendu de la JE est en préparation.



5. **Présentation Écri+ (Marie Auriac, Mélanie Jucla)**

Par suite de la réunion avec H. Inderwildi en date du 9 janvier.

Le projet écri+ bénéficie d'un soutien financier de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), il est issu d'un partenariat entre plusieurs Universités françaises, dont l'Université Toulouse Jean Jaurès et l'Université Ouverte des Humanités. Il a pour objectif d'apporter un service en ligne **gratuit** partagé d'évaluation, de formation et de certification des **compétences en français écrit**. Les publics prioritairement ciblés sont les **étudiantes et étudiants de niveau licence des universités françaises**, mais nous avons souhaité pouvoir étendre cette possibilité au niveau doctoral, notamment (mais pas seulement) pour les doctorants étrangers. Le principe a été accepté par les concepteurs et développeurs.

Marie Auriac a créé un code pour la campagne des doctorant.es : BSASHR559. Pour la création du profil, est préconisée l'utilisation de l'adresse institutionnelle, une fois le profil créé, le code peut être utilisé.

Pas de questions diverses

Compte rendu rédigé par Hilda Inderwildi